

***Note relative aux stages effectués au sein des écoles
maternelles, élémentaires et primaires du Rhône
et de la Métropole de Lyon***

Pour toutes les conventions concernant les stages effectués dans une école maternelle, élémentaire ou primaire du Rhône et de la Métropole de Lyon, les étudiants doivent saisir sur Pstage :

Etablissement d'accueil : la **DSDEN** (direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône, numéro de Siret 17690431600658)

Service d'accueil : l'école dans laquelle le stage sera effectué

Représentant de l'établissement d'accueil : **M. Charlot**, Inspecteur d'Académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Rhône

Vous trouverez ci-dessous le détail de la saisie de la convention de stage :

- 1- **Une fois votre cadre d'études (année universitaire)** saisi, vous devez inscrire le numéro de Siret qui correspond à la DSDEN (direction des services départementaux de l'éducation nationale du Rhône) : 17690431600658

Etudiant Etab. d'accueil Service d'accueil Tuteur Professionnel Stage Enseignant Referent Signataire Recapitulatif

Création d'une convention

Création d'une convention - Étape 2 - Recherche de l'établissement

Choisissez votre type de recherche :

Par Raison Sociale Par Numéro Siret Par Activité Par Tél./Fax Par Adresse Par Service

Établissements supprimés

Recherche par numéro SIRET : Indiquez le SIRET de l'établissement recherché
(le numéro doit être valide)

17690431600658 Rechercher

Recherche par numéro SIREN :
(le numéro doit être valide)

Rechercher


< Précédent

2 -

Etudiant Etab. d'accueil Service d'accueil Tuteur Professionnel Stage Enseignant Referent Signataire Recapitulatif

Création d'une convention

Informations sur l'établissement

Raison sociale DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DU RHONE (DSDEN)
Type d'établissement Administration
Effectif 1000 et +
Numéro Siret 17690431600658
Voie 21 rue jaboulay
Code postal 69007
Commune LYON 07EME
Pays  FRANCE
Téléphone 04 72 80 67 67

Activité

Code APE 84.12Z
Libellé Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale

Modifier les informations

Sélectionner et continuer >

< Précédent

3 - Une fois que vous avez sélectionné l'établissement, **l'école au sein de laquelle vous effectuez votre stage doit être saisie en tant que service à l'étape 3** :


Accueil Besoin d'aide ? Déconnexion

Etudiant Etab. d'accueil Service d'accueil Tuteur Professionnel Stage Enseignant Referent Signataire Recapitulatif



Création d'une convention

Création d'une convention - Etape 3 - Service d'accueil / lieu de stage

Sélectionnez un service : ECOLE JEAN VLAR


Pour créer un service : 

Service sélectionné : (apparaîtra sur la convention)

Nom du service	Bâtiment/Résidence/Z.I.	Voie	Code postal	Commune	Pays	Téléphone	Actions
ECOLE JEAN VLAR		Avenue maurice thorez	69120	VAULX-EN-VELIN	 FRANCE		 Sélectionner

< Précédent

Si l'école n'existe pas dans le menu déroulant, vous pouvez la créer en cliquant sur le bouton

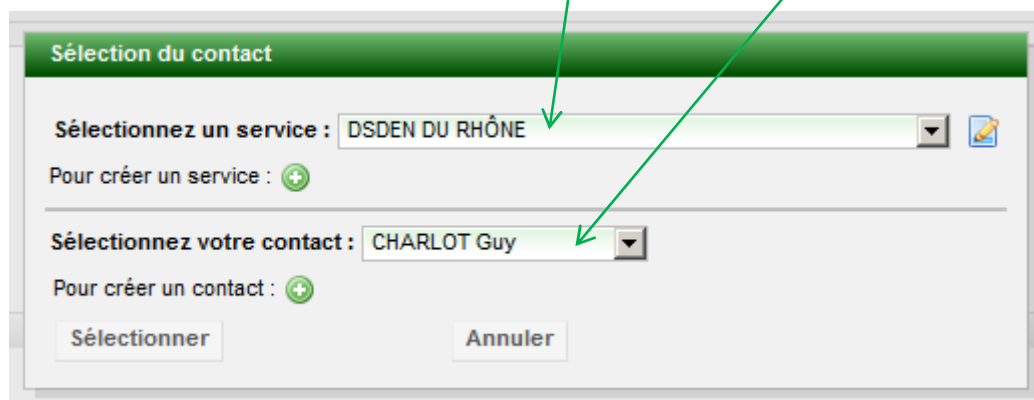
Pour créer un service : 

4- A l'étape 4, vous inscrirez **votre tuteur professionnel** au sein de l'école.

Pour les étapes 5 et 6, vous suivez les instructions du logiciel.


5 – A l'étape 7, **vous devez sélectionner la DSDEN comme service et M. CHARLOT comme contact.**

M. CHARLOT, Inspecteur d'Académie, directeur académique, est le seul à pouvoir signer la convention de stage qui vous lie à l'école. Ni les inspecteurs de circonscription et ni les directeurs d'école et/ou enseignants n'ont la délégation de signature.




Sélection du contact

Sélectionnez un service : DSDEN DU RHÔNE

Pour créer un service : 

Sélectionnez votre contact : CHARLOT Guy

Pour créer un contact : 

Sélectionner Annuler